

# Commission Consultative Services Publics Locaux

du 05/10/2023

Présentation du **R**apport annuel sur le **P**rix et la **Q**ualité du **S**ervice public d'assainissement collectif

# Sommaire

Compétences  
du STEASA

1. NOTRE ORGANISATION
2. CARACTERISATION DU SERVICE
3. COLLECTE, TRANSFERT, STOCKAGE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES
4. ELIMINATION DES BOUES PRODUITES
5. CONTROLE DES RACCORDEMENTS AU RESEAU
6. REALISATION DE BRANCHEMENTS POUR LE COMPTE DE TIERS
7. AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME
8. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE
9. ACTIONS DE SOLIDARITE ET COOPERATION DECENTRALISEE
10. INVESTISSEMENTS
11. SYNTHESE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE



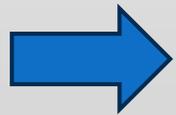
# 1. Notre organisation

## Compétences obligatoires :

- ✓ La collecte, le transfert, le stockage et le traitement des eaux usées
- ✓ L'élimination des boues produites
- ✓ Le contrôle des raccordements aux réseaux d'eaux usées
- ✓ La réalisation de branchements pour le compte des pétitionnaires
- ✓ Les avis sur les demandes d'urbanisme

## Compétences optionnelles (via convention, mandat de MOE ou MOA) :

- ✓ Communes : missions d'études et travaux sur les eaux pluviales et voirie
- ✓ SIERA (Syndicat eau potable) : missions d'études et travaux alimentation en eau potable



29 élus dont le Président Thierry DEROUBAIX et 2 vice-présidents  
7 agents pour une gestion en régie avec des contrats de prestations de service

## 2. Organisation

Chaque commune adhérente au STEASA est représentée à l'instance délibérative du comité syndical comme suit :

- ✓ 5 élus pour la commune d'AMBERIEU-EN-BUGEY
- ✓ 3 élus pour chacune des 8 autres communes

Dont :

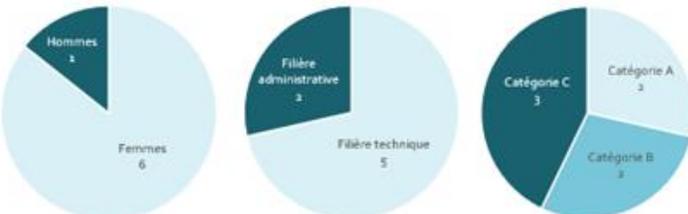
- ✓ 1 président
- ✓ 1 vice-président en charge des travaux
- ✓ 1 vice-président en charge du budget

29 élus   
Siège au comité syndical

Les services du STEASA compte 7 personnes :

- ✓ 1 ingénieur, directeur général des services
- ✓ 1 ingénieur
- ✓ 2 techniciens
- ✓ 2 agents administratifs
- ✓ 1 adjoint technique

7 agents   
Employés par le STEASA



Faits marquants de 2022 :

Départs :

- Anne Juillard-Bouchacourt, comptable-gestionnaire RH a quitté ses fonctions au 30 juin.
- Après 8 années, le Directeur du STEASA, Olivier Suzanne a pris sa retraite au 21 décembre.

Arrivées au STEASA :

 Myriam Lardaud Comptable-Gestionnaire RH 1 juillet	 Clotilde Billat Ingénieur études et travaux, exploitation 3 octobre	 Magali Poncelet Directrice des services 3 octobre
--	---	---

6

# 1. Notre organisation

## Engagements et activités du STEASA

Le STEASA s'engage chaque jour afin de :

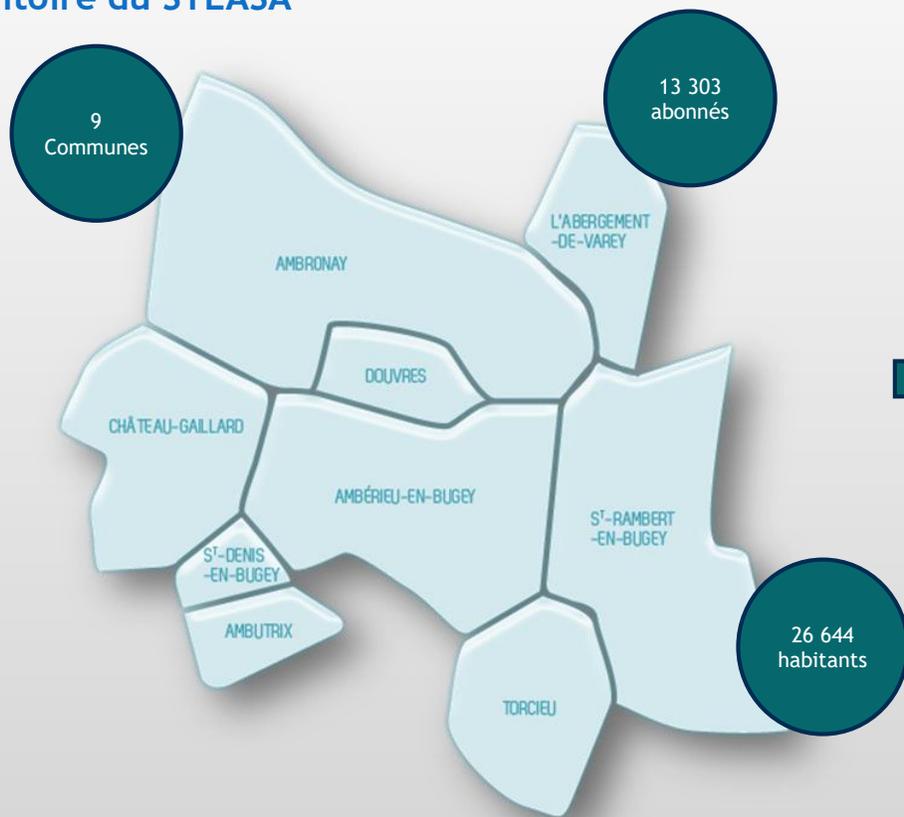
**Garantir la performance et la durabilité de son service public d'assainissement**

Son activité s'axe autour de 4 enjeux majeurs pour répondre à la réglementation

1. Agir à la source
  - A. Déconnecter les eaux pluviales, autres eaux claires et parasites pour les restituer au milieu naturel
  - B. Maitriser les rejets « non domestiques »
2. Garantir la conformité des systèmes de collecte et de traitement
3. Assurer une gestion patrimoniale durable
4. Maintenir le service à un coût acceptable

# 2. Caractérisation du service

## Territoire du STEASA

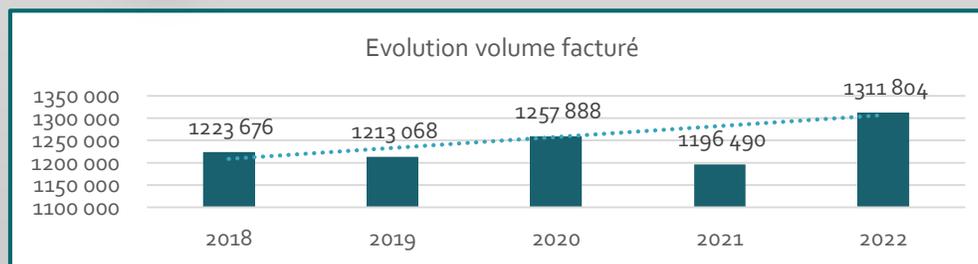


Communes	Habitants	Abonnés
Abergement-de-Varey	262	150
Ambérieu-en-Bugey	14 288	7 472
Ambronay	2 827	1 171
Ambutrix	768	357
Château-Gaillard	2 254	1 134
Douvres	1 094	514
St-Denis-en-Bugey	2 245	1 153
St-Rambert-en-Bugey	2 172	1 102
Torcieu	734	250
<b>Total</b>	<b>26 644</b>	<b>13 303</b>

- 2 habitants/abonné
- 61,9 abonnés/Km de réseau
- 97,82% de desserte par le réseau d'assainissement collectif
- 0,08 réclamation écrite /1000 habitants (branchement mal réalisé)

## Volumes facturés 2022

1 311 804m<sup>3</sup> (+9,6%)



# 3. COLLECTE, TRANSFERT, STOCKAGE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

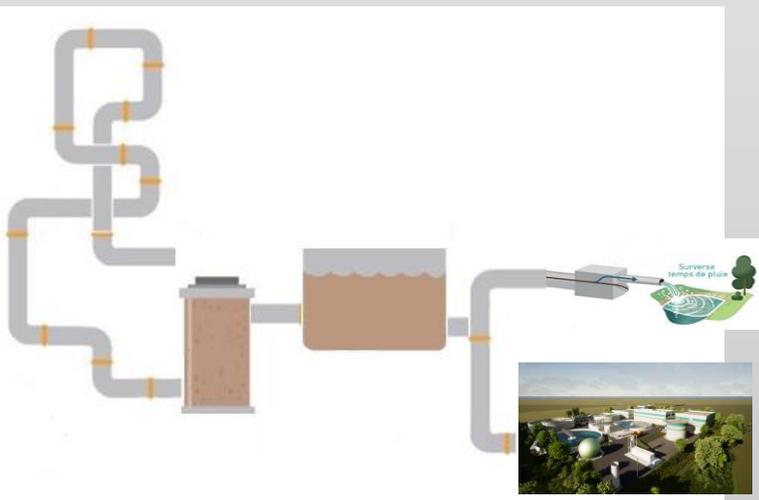
## SYSTEME DE COLLECTE

- Réseaux : 214,9 Km dont  
86,1 km de réseau unitaire  
128,8 km de réseau séparatif
- Bassins tampons : 2
- Poste de relevage : 37
- Déversoirs d'orage : 39

Communes	Réseau unitaire (m)	Réseau pseudo séparatif (m)	Réseau séparatif (m)	Total linéaire de collecte	% réseaux unitaires
Abergement-de-Varey	0	0	4 899	4 899	0%
Ambérieu-en-Bugey	29 321	3 411	57 263	89 995	36,4%
Ambronay	3 960	2 273	21 224	27 457	22,7%
Ambutrix	3 302	0	2 518	5 820	56,7%
Château-Gaillard	12 885	3 006	12 974	28 865	55,1%
Douvres	0	0	10 265	10 265	0%
St-Denis-en-Bugey	9 518	363	3 402	13 283	74,4%
St-Rambert-en-Bugey	9 248	1 313	11 598	22 159	47,7%
Torcieu	7 503	0	4 612	12 115	61,9%
<b>Total</b>	<b>75 737</b>	<b>10 366</b>	<b>128 755</b>	<b>214 858</b>	<b>35%</b>

Communes	Nombre de poste de relevage
Abergement-de-Varey	4
Ambérieu-en-Bugey	5
Ambronay	3
Ambutrix	0
Château-Gaillard	11
Douvres	3
St-Denis-en-Bugey	5
St-Rambert-en-Bugey	5
Torcieu	3
<b>Total</b>	<b>37</b>

Communes	Nombre de déversoirs d'orage
Abergement-de-Varey	0
Ambérieu-en-Bugey	8
Ambronay	8
Ambutrix	1
Château-Gaillard	6
Douvres	1
St-Denis-en-Bugey	3
St-Rambert-en-Bugey	9
Torcieu	3
<b>Total</b>	<b>39</b>



# 3. COLLECTE, TRANSFERT, STOCKAGE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

## SYSTEME DE COLLECTE

- Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux : 104/120  
(Connaissance des plans de réseaux, inventaires ect ...)  
Manque connaissance du nombre de branchements pour chaque tronçon du réseau et un % de connaissance de linéaire de réseau.
- Conformité des systèmes de collecte des effluents >2000EqHab : 100% - conforme  
(conformité du réseau de collecte au regard des dispositions règlementaires)
- Taux de débordement chez les usagers : 0,113/1000 Hab (3 demandes : Terres de gy)
- Points noirs du réseau de collecte : 0,9/100Km de réseau (2 points noirs identifiés : terres de Gy à ABR et secteur la schappe à SRB)
- Travaux d'entretien réalisés pour garantir le bon fonctionnement du réseau (curage branchement, réseaux, PR, DO, STEP...)

# 3. COLLECTE, TRANSFERT, STOCKAGE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES

## SYSTÈME DE TRAITEMENT

- 13 stations de traitements :

2 STEP à boues activées  
10 STEP à plantées de roseaux  
1 STEP à filtre à sable

7 276m<sup>3</sup>/jour traitées (36 748 EqHab)



- Conformité des équipements d'épuration pour les STEP >2000EqHab : 100% - conforme (conformité du fonctionnement des équipements au regard des dispositions réglementaires)
- Conformité de la performance des ouvrages pour les STEP >2000EqHab : 100% - conforme (conformité de l'atteinte des objectifs de rejet au regard des dispositions réglementaires)
- Conformité de la performance des équipements pour les STEP >2000EqHab : 100% - conforme (% de bilan conforme au regard des dispositions réglementaires)
- Indice de connaissance des rejets au milieu naturel : 100/120 (connaissance de la qualité des milieux récepteurs et les impacts des rejets + évaluation de la pollution déversés en DCO et en azote)

# 4. ELIMINATION DES BOUES PRODUITES

- Evacuation de 323,48 Tonnes de matières sèches (correspond à 2313 T de boues brutes) - 100% évacuées en filières conforme
- 1 Plateforme de compostage avec 2 plans d'épandage :

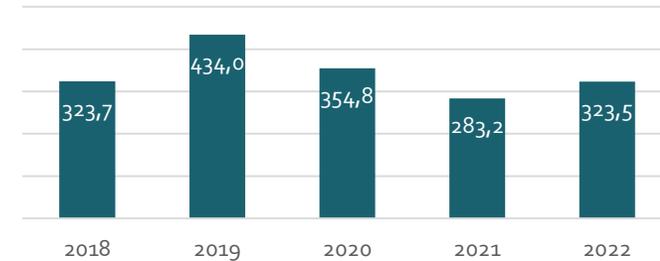
Ambronay chef-lieu épandage sur 53ha, avec des boues liquides en drainage naturel

Ambérieu Château-Gaillard sur 905ha, avec le compost de boues et déchets verts créé dans sa plateforme de compostage.

Ces plans sont suivis par un prestataire et un bilan annuel agronomique est rendu pour avis à la MESE.  
Cet avis est ensuite fourni à la police de l'eau.

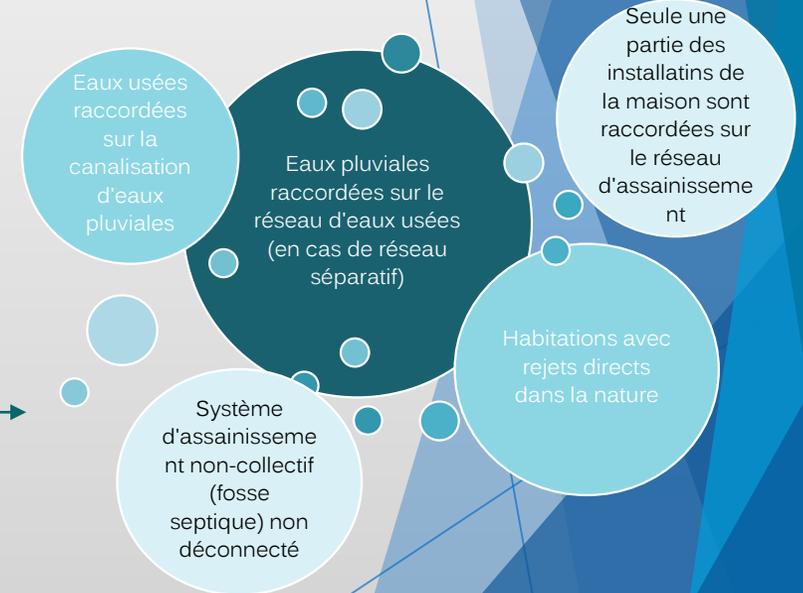
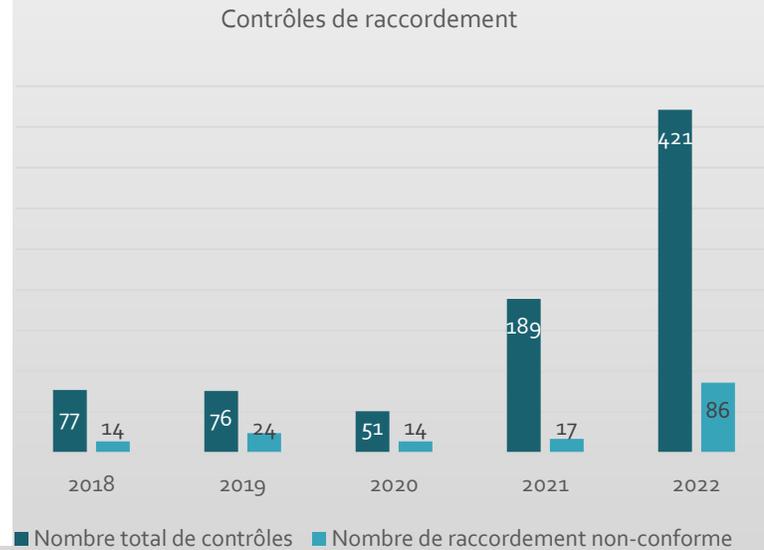
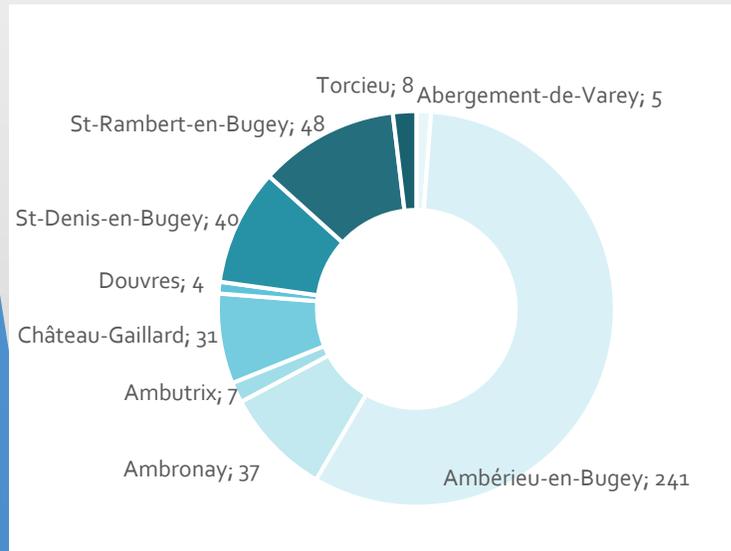
Pour l'année 2022, la MESE a rendu un avis positif sur les bilans agronomiques des 2 systèmes.

Evolution tonnage de matières sèches évacuées



# 5. CONTRÔLE DES RACCORDEMENTS AU RESEAU

- Autorisation de déversements d'effluents non domestique : 8 autorisations sur le système d'Ambérieu Château-Gaillard
- Contrôle de raccordements suite à vente ou construction : 421 contrôles dont 86 non-conformes (20,4%)



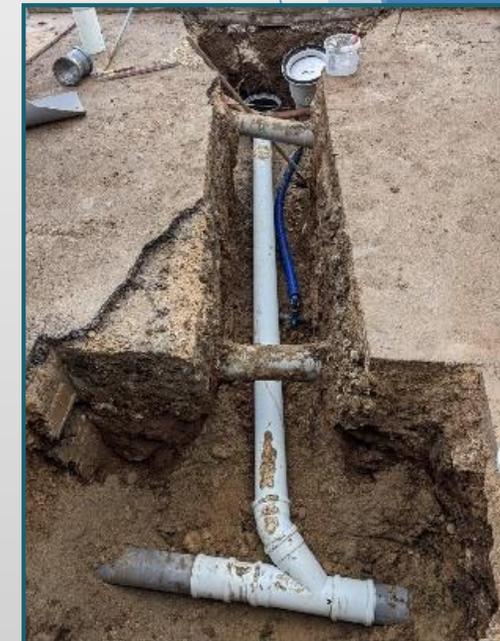
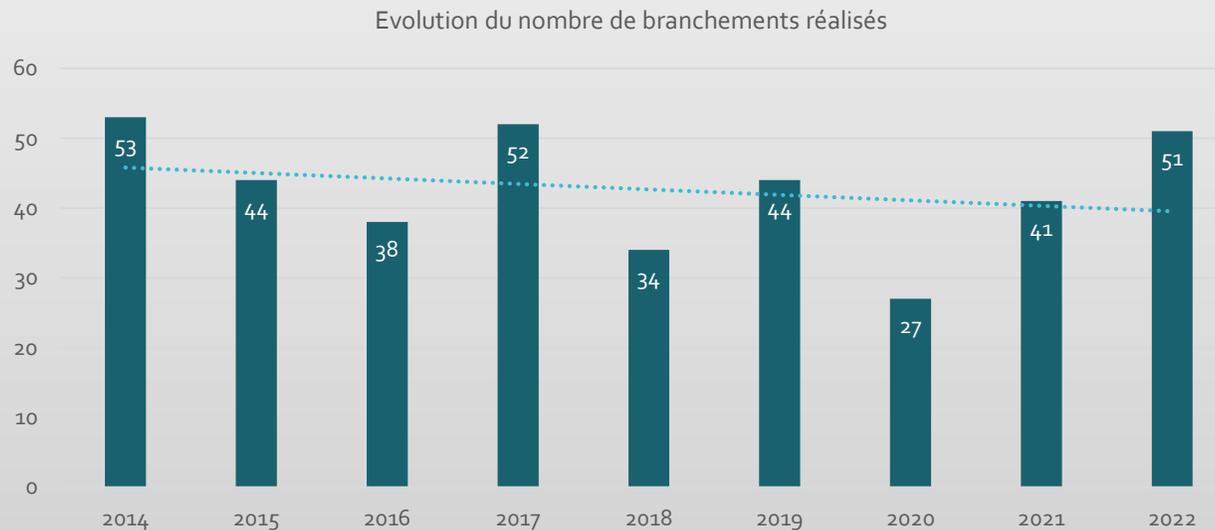
Ces contrôles lors des ventes, permettent de lever le bénéfice de l'antériorité et de faire procéder aux travaux de mise en conformité

# 6. REALISATION DE BRANCHEMENTS POUR LE COMPTE DE TIERS

➤ 51 Branchements réalisés pour le compte de tiers.

En 2022 prix pour le pétitionnaire : 100% du prix des travaux + 5% suivi de maitrise d'œuvre et 80€ frais de dossier

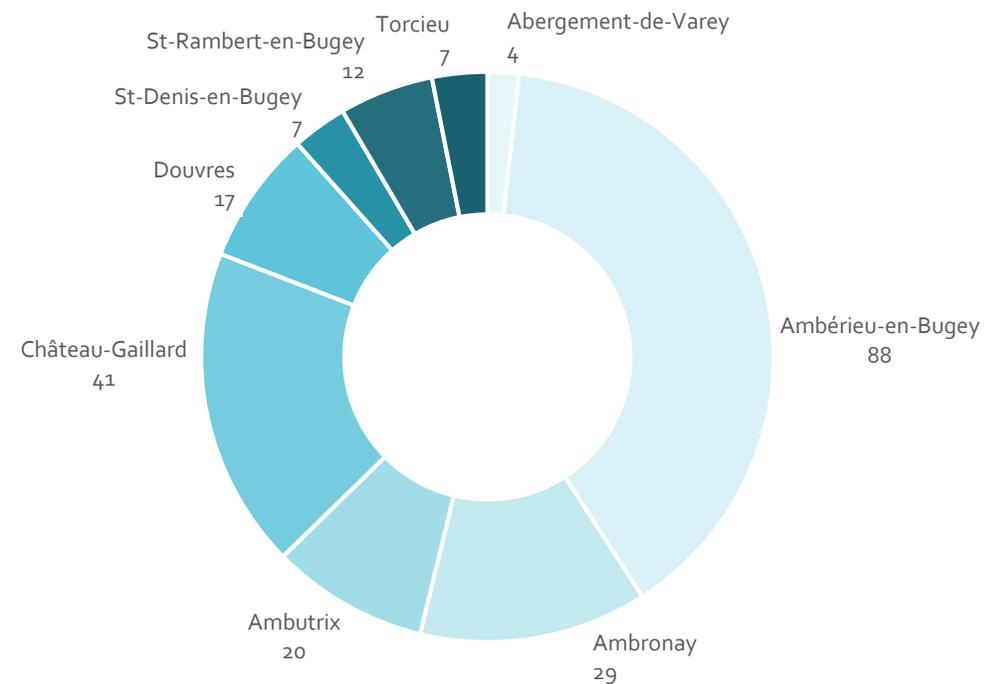
Prix moyen d'1 branchement : 4 063€



# 7. AVIS SUR LES DEMANDES D'URBANISME

➤ 225 réponses faites par le STEASA sur l'année 2022

Nombre de demande traitées par le STEASA



# 8. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU STEASA

➤ Le prix de l'eau - part assainissement et facture type

Facture type part assainissement	01/01/21 En €	01/01/22 En €	01/01/23 En €	Variation entre 2022 et 2023
<b>Part de la collectivité assainissement</b>				
Part fixe annuelle	40,00	40,00	42,00	+5,0%
Part proportionnelle	159,60	163,20	170,40	+4,4%
<b>Montant HT de la facture de 120m<sup>3</sup></b>	<b>199,60</b>	<b>203,20</b>	<b>212,40</b>	<b>+4,5%</b>
Prix HT au m <sup>3</sup>	1,66	1,69	1,77	+4,7%
<b>Taxes et redevances assainissement</b>				
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau) pour 120m <sup>3</sup>	18,00	19,20	19,20	+0%
<b>Total facture type</b>	<b>217,60</b>	<b>222,40</b>	<b>231,60</b>	<b>+4,1%</b>
Prix TTC au m <sup>3</sup>	1,81	1,85	1,93	+4,3%

Facturation bi-annuelle :

- ✓ SIERA : communes de Ambronay, Ambutrix, Ambérieu-en-Bugey, Douvres, st Denis en Bugey et Torcieu
- ✓ Commune de St-Rambert-en-Bugey

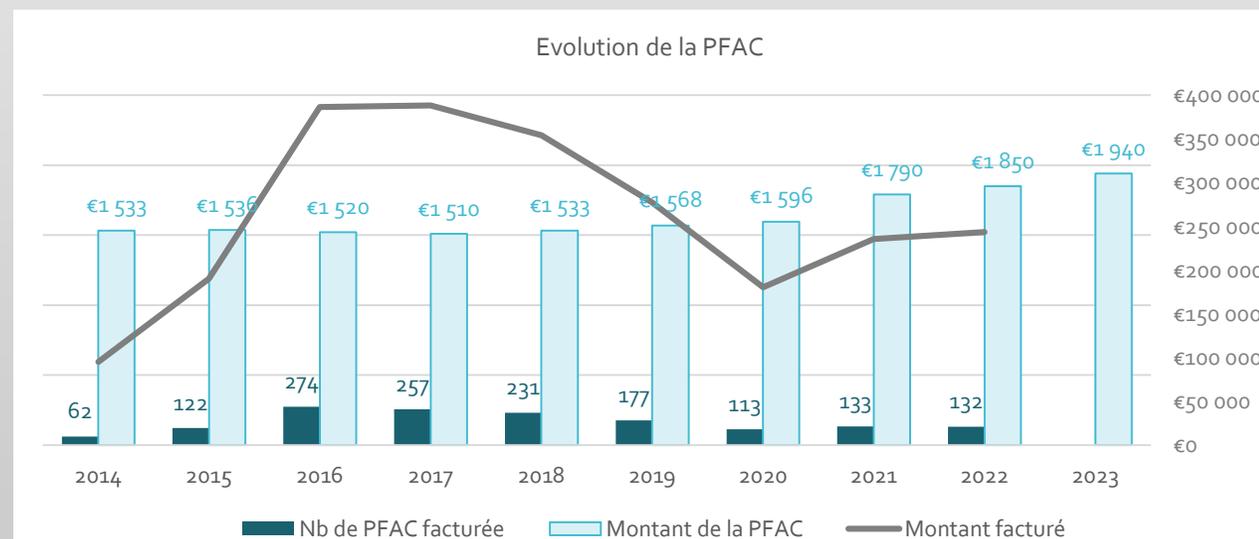
Facturation annuelle :

- ✓ Commune de Château-Gaillard
- ✓ Commune d'Abergement de Varey

# 8. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU STEASA

## ➤ Les autres tarifications - recettes :

Recette global – vente de produits et services	Exercice 2022 - En €
Redevance eaux usées	2 346 713,34
PFAC	243 510,00
Branchements pour compte de tiers (51)	207 209,42
Prise en charge des sous-produits d'assainissement (979,7 m3 dépotés)	35 412,05
Contrôle de branchement (421)	48 730,00
Prime Agence de l'eau au titre des performances	86 062,40
Régularisation année antérieure +/- (abandons de créance, dégrèvements)	-47 203,70
<b>Total recette vente d'eau</b>	<b>2 920 433,51</b>



# 9. ACTIONS DE SOLIDARITE ET COOPERATION DECENTRALISEE

➤ Abandons de créance : 46 815,70 € soit 0,04€/m<sup>3</sup> (0,02€/m<sup>3</sup> en 2021)

28 demandes accordés sur 28 demandes reçues : 100% (13 Créances éteintes + 15 admises en non-valeurs)

# 10. INVESTISSEMENTS

- Montants financiers investis sur l'exercice : 1 464 243,12€ HT
- Subvention perçus : 338 112€ (302 362€ Agence / 35 750€ Conseil départemental)
- Etat de la dette du STEASA : 2 933 384€
- Durée d'extinction de la dette : 5,8 années
- Amortissements : 673 666€
- Etudes et travaux réalisés sur l'exercice :

# 10. INVESTISSEMENTS

Travaux

Ambutrix centre-bourg : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et modernisation et renforcement du réseau d'eau potable

Etudes

Torcieu le CHAUCHAY : Réhabilitation des réseaux humides et aménagement de voirie

Etudes

St Rambert-en-Bugey : Extension d'un réseau d'assainissement

Etudes

Ambrony chef-lieu : Modélisation du système de collecte

**23. Etudes et Travaux réalisés sur l'exercice**

**23.1. Ambutrix centre-bourg : Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et modernisation et renforcement du réseau d'eau potable**

**Travaux**

Les études de ce projet ont démarré en 2020 par le STEASA, autour de plusieurs problématiques :

- Présence d'un unique réseau unitaire endommagé et présentant des intrusions d'eaux claires (sources raccordées)
- Lors d'événements pluvieux, les eaux usées sont rejetées sans traitements au milieu naturel le Buisson par l'intermédiaire d'un déversoir d'orage
- Le réseau d'eau potable est vieillissant et réside entraînant des pertes d'eau par des casses ou des micro-fuites

Après l'établissement d'un programme de travaux en concertation avec la commune et la SIERA, un marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en 2021.

Le programme de travaux dérivé les actions suivantes :

- L'amélioration du réseau de collecte des eaux usées par la mise en place de réseaux d'assainissement séparatifs avec des regards et branchements distincts.
- La suppression des rejets directs au Buisson sans traitement par l'abandon du déversoir d'orage.
- L'amélioration et la labellisation du réseau de distribution en eau potable et la mise en conformité des branchements d'eau potable.

Le coût total estimé du projet est de 2 800 000€ HT dont environ 660 000€ HT pour les eaux usées. Le projet est subventionné à hauteur de 160 121€ par l'Agence Rhône-Méditerranée-Corse et par le conseil départemental de l'Ain à hauteur de 41 040€ au titre de la politique de l'eau.

Le marché de travaux est attribué et une réunion publique s'est tenue le 6 avril 2022. Les travaux ont démarré au 1<sup>er</sup> mai 2022 et sont toujours en cours à fin 2022.

Au 31/12/2022, la réalisation des travaux d'assainissement représente environ : 20km de réseau d'eaux usées posés sur les 116km prévus avec 36 branchements réalisés sur les 86 prévus.



- Au titre de ses compétences obligatoires, le STEASA a réalisé les études et travaux de création de réseau d'eau usées
- Au titre de ses compétences optionnelles et dans le cadre conventionnel, le STEASA a réalisé :
  - Les études et travaux de modernisation et renforcement du réseau d'eau potable pour le compte du CSERA
  - Les études et travaux de création et de renforcement du réseau d'eau potable pour le compte de la commune.

**23.2. Torcieu Le Chauchay : Réhabilitation des réseaux humides et aménagement de voirie**

**Etudes**

Le hameau du Chauchay se situe dans la commune de Torcieu (02220) au nord-est du village, côté saint-Rambert-en-Bugey. On y accède directement depuis la RD 1504, la RD 73 traverse le hameau.

L'opération dite « Mise en séparatif du hameau du Chauchay » à Torcieu, regroupe la création de réseaux de collecte et de transfert des eaux usées, ainsi que la création d'un système d'infiltration des eaux pluviales. Le syndicat d'eau potable, la STEASA a souhaité également intégrer au projet pour réaliser la refaçon de sa conduite d'eau potable. La commune de Torcieu s'est également engagée à intégrer son aménagement de voirie au projet. Les premières études ont démarré en 2021.

Actuellement, la conduite unitaire DN400B qui dessert le hameau se trouve confrontée à des mises en charge régulières dès qu'un épisode pluvieux se présente. Cette mise en charge, outre le mauvais écoulement des eaux usées, génère également des débordements dans les habitations les moins surélevées par rapport au réseau. Il s'agit également que la conduite d'évacuation du déversoir d'orage existant est en amiante et est obstruée, ne permettant pas le débâlage de la conduite principale vers le champ d'infiltration existant.

De surcroît, le point de raccordement aval sur la conduite de transfert venant de saint-Rambert-en-Bugey, est également lui-même très souvent en charge. L'écoulement des eaux usées du Chauchay ne peut donc pas avoir lieu correctement dans ces conditions.

Fort de ses éléments cumulés, le STEASA a décidé de proposer la mise en séparatif de ce hameau afin de :

- écouler le réseau de transfert et Rambert - Ambréieu,
- limiter les apports d'eaux claires parasites sur le refoulement de Montferand,
- limiter les débordements locaux,
- supprimer le déversoir d'orage DO-TROC-01.

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué en 2022 afin de pouvoir lancer les travaux l'année prochaine. Le coût total estimé du projet est de 2 000 000€ HT dont environ 600 000€ HT pour les eaux usées.



Début 2022 : Programme de travaux et Maîtrise d'œuvre

Fin 2022 : Démarrage des travaux

- Projet juin 2023
- Demande de subvention juin 2023
- Attribution marché de travaux septembre 2023
- Lancement travaux octobre 2023

**23.3. St Rambert-en-Bugey : Extension du réseau d'assainissement collectif**

**Etudes**

L'opération dite « Extension du réseau d'eaux usées D34-route d'Orclieu » à SAINT RAMBERT EN BUGEY, consiste à la création d'un réseau de collecte des eaux usées pour les 6 habitations situées route d'Orclieu. Ces logements et bâtiments ne sont actuellement pas desservis en terme de collecte d'eaux usées et les eaux usées sont actuellement déversés directement au ruisseau de la Mandoline.



Ce projet d'extension a été étudié cette année par le STEASA. Le coût de cette extension représente une enveloppe de 60 000€. Une demande de subvention est accordée par le conseil départemental de l'Ain à hauteur de 6 500€ au titre de la politique de l'eau 2022. Les travaux démarrent en 2023.

**23.4. Ambrony Chef-Lieu : Modélisation du système de collecte**

**Etudes**

Le système de collecte d'Ambrony Chef-Lieu a fait l'objet d'une pré-étude diagnostique en 2022 afin d'apprécier plus finement l'impact des dysfonctionnements. Le STEASA a souhaité engager une étude de modélisation du système d'assainissement. Les objectifs de cette nouvelle étude sont de :

- Engager une campagne de mesures de débit afin d'affiner les charges collectées et rejetées
- Réaliser une modélisation afin d'apprécier le fonctionnement du système par temps de pluie et notamment le fonctionnement des déversoirs d'orage
- Etablir un programme de travaux ciblés et hiérarchisés permettant d'améliorer le fonctionnement du système d'assainissement et réduire son impact sur le milieu récepteur.

Cette étude s'est déroulée sur 3 mois, elle a mis en évidence les dysfonctionnements suivants :

- Une sensibilité aux eaux claires parasites provenant majoritairement du centre-bourg et notamment l'intrusion d'une source dans le réseau d'assainissement
- Une surcharge hydraulique importante en temps de pluie causée par une insuffisance capacitaire du collecteur de transfert amont sur la station d'épuration
- Des débordements fréquents au milieu naturel ainsi que des intrusions du cours d'eau dans le réseau d'assainissement

La synthèse de cette étude et les actions envisagées ont été présentées à la commune en octobre 2022.

# 10. INVESTISSEMENTS

- Investissements à venir dans le cadre de cette PPI : Le STEASA s'est engagé auprès de la police de l'eau en 2017 sur un plan d'action de travaux afin de limiter les déversements au milieu naturel d'eaux usées non traitées par temps de pluie :

Terminé



Les Ravinelles

Création d'un bassin tampon

Terminé



Saint-Denis

Création d'un poste de relèvement

Terminé



Ambutrix

Mise en séparatif

Terminé



Jacquinot

Mise en séparatif

Terminé



Croix St Georges

Création d'un bassin tampon

Travaux 2023



Chauchay

Mise en séparatif

Travaux 2024



Cormoz

Reconstruction / création poste de relèvement

Travaux 2025



Croze-Aristide Briand

Mise en séparatif

Travaux 2025-28



Station d'épuration

Création d'une nouvelle STEP

# Projet la Croze - Ambérieu-en-Bugey

## OBJECTIF DES TRAVAUX :

- Réduire la charge hydraulique d'eau claire arrivant à la Station,
- Supprimer le déversoir d'orage
- Sécuriser le réseau d'assainissement (défauts structurels et d'étanchéité)
- Renforcer le réseau d'eau potable

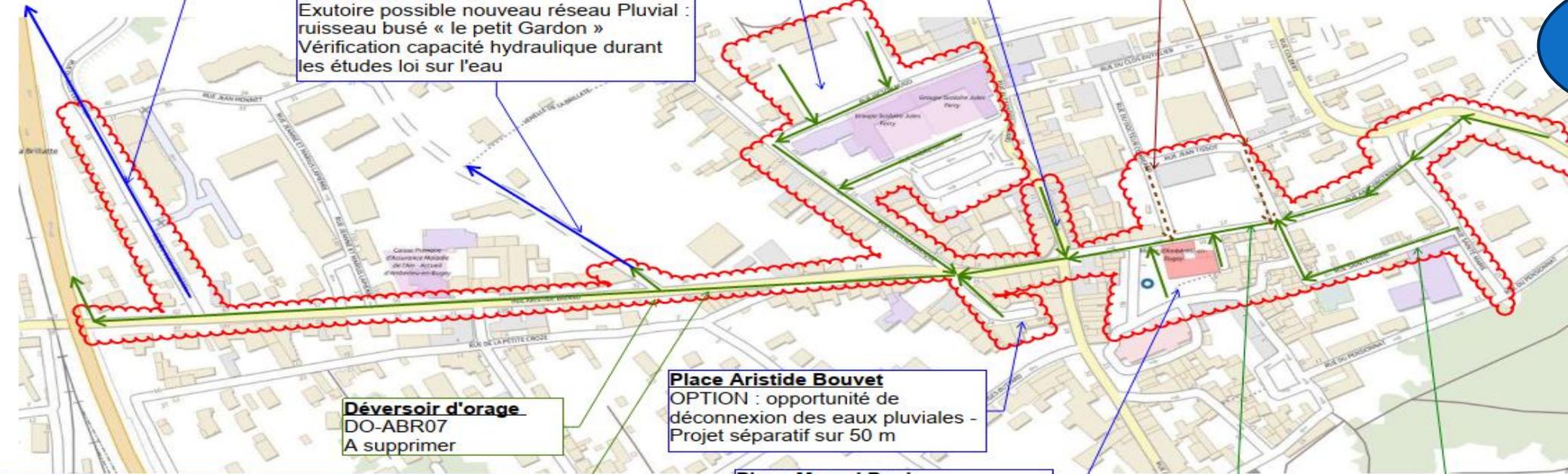
**Rue du Clos Le Breton :**  
Déjà en séparatif. Réseau pluvial existant en direction Avenue de Verdun  
**OPTION Exutoire bis à étudier**  
Remplacement pluvial entre 20 m et 165 m en fonction des altimétries du réseau existant. Investigation à mener car absence de regard visible.

**Place dJules Ferry, Ecole Jules Ferry et Place du Champs de Mars:**  
**OPTION :** opportunité de déconnexions des eaux pluviales  
Projet séparatif sur 360 m

**Rue Alexandre Bérard**  
**OPTION :** opportunité de déconnexion des eaux pluviales  
Projet séparatif sur 100 m

**Place BERGOVOYE**  
Extension réseau séparatif sur 80 m

**Rue Jean Monnet :**  
Exutoire possible nouveau réseau Pluvial : ruisseau busé « le petit Gardon »  
Vérification capacité hydraulique durant les études loi sur l'eau



**Déversoir d'orage DO-ABR07**  
A supprimer

**Place Aristide Bouvet**  
**OPTION :** opportunité de déconnexion des eaux pluviales -  
Projet séparatif sur 50 m

**Place Marcel Paul**  
**OPTION :** opportunité de déconnexion des eaux pluviales -  
Projet séparatif sur 80 m

**Rue Vingtrinier**  
Mise en séparatif : 235 m

**Rue Sainte Marie**  
Mise en séparatif : 135 m

**Rue Aristide Briand:**  
Pose d'un réseau pseudo séparatif :  
- Pseudo Eaux usées jusqu'à la trémie 340 m  
- Eau pluviales de collecte voirie + descentes de toiture donnant sur la rue jusqu'à la rue Jean Monnet 180 m ou si capacité impossible du petit Gardon busé, jusqu'à la rue du Clos lebreton (+ 340 m)

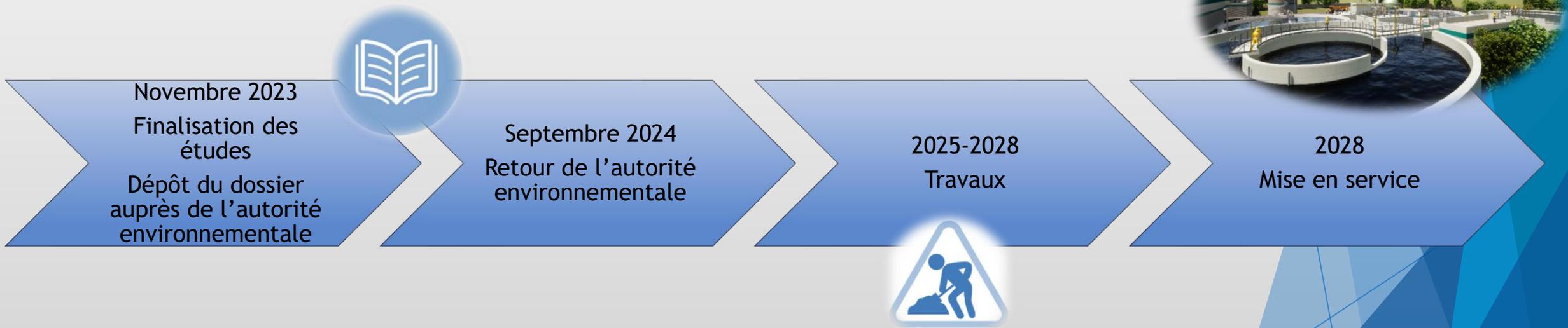
Surface active  
2,6 ha

# Projet de la future station d'épuration

- ✓ Le traitement de l'eau
- ✓ Le traitement de l'air
- ✓ Le traitement des boues
- ✓ Le traitement du biogaz
  
- ✓ Circuit de visite
- ✓ Pôle énergie
- ✓ Réutilisation des eaux traitées



# Projet de la future station d'épuration



# 11. SYNTHÈSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU STEASA

## Indicateurs de performance Assainissement collectif

Items	Libellés	Valeur 2021	Valeur 2022
<b>Indicateurs descriptifs des services</b>			
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	27 146	26 644
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	8	8
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	284	323,5
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1,82	1,87
<b>Indicateurs de performance</b>			
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	99,81%	97,82%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	104	104
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0,0176	0,0357
P251.1	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (pour 1000 habitants)	0,037	0,113
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau	0,5	0,9
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,39	0,42
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau	100%	100%
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	-	5,8
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	-	-
P258.1	Taux de réclamations (pour 1 000 abonnés)	0,29	0,08

# Commission Consultative Services Publics Locaux

du 05/10/2023

Merci de votre attention